



## **REVUE DE PRESSE DU 08/11/2016**

- 1- Le ministre délégué auprès du ministre des Finances chargé de l'économie numérique et de la modernisation des systèmes financiers, Moatassem Boudiaf, a affirmé dimanche que 500.000 mots de passe ont été attribués aux détenteurs de cartes depuis le lancement de la prestation du paiement électronique (e-paiement) en octobre dernier.
  
- 2- La ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Iman-Houda Faraoun, a indiqué à l'APN, que l'enveloppe dédiée à son secteur pour l'année 2017 a enregistré un recul de 142 millions de dinars, par rapport au budget de l'année en cours. "Le budget de fonctionnement du secteur estimé à 2,432 milliards DA a reculé cette année de 142 millions de dinars, par rapport à celui de l'exercice en cours", a indiqué Mme Faraoun, lors de son exposé devant la commission des finances et du budget de l'APN, dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances 2017.
  
- 3- ATM Mobilis passe en tête en nombre d'abonnés au 3ème trimestre de l'année en cours, réalisant 17,5 millions de clients 30 septembre 2016, soit une «augmentation de 6,25% par rapport aux 9 premiers mois de l'année 2015», annonce un communiqué de l'opérateur. Au 3ème trimestre 2016, Mobilis a réalisé un chiffre d'affaires de «90,6 milliards de dinars (MDA), contre 74,3 MDA pour la même période de 2015, soit une hausse de +22%», ajoute la même source.
  
- 4- Les importations de l'Algérie en carburant se sont élevées à 2,7 millions de tonnes entre janvier et septembre 2016 contre 3,3 millions de tonnes durant la même période en 2015, soit un recul de 18 %, a indiqué le ministre de l'Energie, Noureddine Bouterfa. En effet, selon le ministre de l'Energie, l'Algérie a importé 2,7 millions de tonnes de carburant durant les 10 premier mois de l'année en cours, soit 18 % de moins que l'année précédente.



- 5- Deux ans après le rachat du groupe électroménager Brandt par Cevital, deux produits de Brandt Algérie fabriqués localement ont eu accès au marché européen. La fabrication locale de lave-linge «TOP», en conformité avec les normes, règlements et directives européennes en matière de sécurité, a facilité l'introduction de ces produits sur le marché français, réputé exigeant en matière de qualité. Ces machines à laver fabriquées en Algérie, sont exportées en France depuis plusieurs mois, plus exactement depuis le mois de juin dernier. C'est ce qu'a affirmé, le directeur général de Brandt Algérie, Tahar Bennadji.
  
- 6- Le gouvernement a décidé de repousser la date limite pour que les concessionnaires puissent importer leurs quotas de véhicules de 2016 et ce, jusqu'au 31 décembre 2016. La date préalablement déterminée à la date du 8 novembre a été finalement repoussé au 31 décembre 2016, décision prise par le gouvernement afin de permettre aux concessionnaires d'importer la totalité de leurs quotas de voitures neuves de 2016.
  
- 7- Le groupe VimpelCom a rendu publics il y a quelques jours les résultats financiers du 3e trimestre 2016. Les chiffres publiés montrent une baisse du nombre global d'abonnés, de 16,9 à 15,9 millions en une année. Mais ces mêmes chiffres montrent une croissance de trois millions du nombre d'abonnés de la 3G durant cette période.
  
- 8- Les industriels tunisiens affichent une nette préférence pour une implantation en Algérie. En effet, de plus en plus d'unités industrielles versées généralement dans l'agroalimentaire s'installent en Algérie. C'est un véritable processus de délocalisation de la production tunisienne vers l'Algérie.



## A lire : **Comment sortir de la rente pétrolière**

### L'ALGERIE EST FACE AU DEFI DE LA DIVERSIFICATION DE SON ECONOMIE

Raouf Boucekkine, économiste et directeur de l'Institut d'études avancées de l'université d'Aix-Marseille, revient le 22 novembre prochain sur le thème «Algérie, rente pétrolière et réformes structurelles».

L'économiste présente quelques grandes lignes de sa conférence. Il souligne qu'avec plus de 90% de ses revenus d'exportation tirés des hydrocarbures, l'économie algérienne est pour le moment l'une des moins diversifiées du monde. Il est ajouté que la conjonction des événements du «printemps arabe» en 2011 et du contre-choc pétrolier amorcé en juin 2014 a conduit le pays à une situation financière inextricable, conséquence d'un système économique intenable. La voie des réformes structurelles est désormais inévitable, mais avec quel agenda? se demande-t-il en s'interrogeant aussi sur les défis les plus urgents à relever. Mais le plus important est de savoir quelle séquence de réformes apparaît la plus opportune étant donné les contraintes politico-économiques de court terme.

Pour l'instant, le ministre de l'Energie, Nourredine Bouterfa, compte sur les efforts de l'Opep pour stabiliser les prix et éviter une faillite du système financier du pays. Il a affirmé dimanche dernier que les quotas de production des pays de l'Opep seraient arrêtés lors de la réunion ordinaire de cette organisation prévue le 28 novembre à Vienne.

En marge de la signature d'un contrat entre Sonatrach et le groupe chinois Cpecc, le ministre a été interrogé par la presse sur le devenir de l'accord conclu par l'Opep en septembre dernier à Alger pour réduire la production à une fourchette allant entre 32,5 et 33 millions barils/jour. Selon lui, il n'y a pas de retour sur l'accord d'Alger et le comité technique de haut niveau installé suite à la réunion d'Alger est en train d'y travailler puisque l'accord d'Alger n'a pas été remis en cause. M. Bouterfa a souligné à la presse qu'il faudrait attendre la prochaine réunion de l'Opep où les quotas de chaque pays seront arrêtés, ajoutant que chaque pays réduira en fonction de son volume de production actuel. Ce comité technique de haut niveau de l'Opep, chargé essentiellement de définir les mécanismes de réduction de la production de chaque pays membre et de coordonner avec les pays non membres de l'Opep pour la mise en oeuvre de l'accord d'Alger est présidé par l'Algérie.

D'autres paramètres doivent être pris en compte comme la résolution des litiges dans le secteur de l'énergie, c'est-à-dire en matière d'hydrocarbures. D'ailleurs, les 4es Journées maghrébines de l'arbitrage se sont déroulées hier à Alger en présence d'Abdelmajid Attar, consultant international indépendant et ancien ministre et ancien P-DG de la Sonatrach. Il est apparu qu'il y a une collision entre les contrats pétroliers modèles et le droit civil.

L'autre thème abordé a trait à la révision du prix dans les contrats pétroliers et gaziers alors que la clause de stabilisation dans la jurisprudence arbitrale est aussi abordée. En tout cas, l'Algérie est face au défi de la diversification de son économie et elle doit corriger l'actuelle politique industrielle. Ainsi, à l'aube de la 4e révolution industrielle où les technologies de l'information et de la communication (TIC) constituent le moteur de la croissance, certains responsables vivent encore d'utopie de l'ère des matières premières et de l'ère mécanique des années 1970.

**-FIN-**